

# La Messagerie d'Ézanville


n° 30 / sept. 2023



# Bonne rentrée à tous!

Festivités de rentrée | Saison culturelle | Activités séniors | Travaux d'été | Nouveau directeur de la piscine | Modalités déchèterie



 Monsieur le Maire soutient les Ézanillois dans leurs démarches face aux nuisances de l'abattoir ou aux dysfonctionnements de la fibre. C'est dans ce cadre que le Ministre délégué chargé du Numérique a été accueilli à Ézanville le 26 juillet dernier afin de constater l'état des armoires de mutualisation de la fibre.

## Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Après un été météorologiquement capricieux, **nous voici prêts pour la rentrée.**

**L'ensemble des services a travaillé tout cet été** afin de préparer cette rentrée mais je pense particulièrement aux services techniques qui ont assuré le suivi de tous les chantiers dans les écoles mais également sur la Ville.

**Tous les plannings ont été respectés** afin de permettre à nos agents de service de tout remettre en place après le nettoyage, et de faciliter la reprise des locaux par nos directrices, directeur et institutrices.

**Ces derniers temps, j'ai souvent été interpellé sur l'état des trottoirs et sur les haies.** Concernant le désherbage nous ne sommes plus autorisés depuis des années à utiliser des produits phytosanitaires, ce qui complique la limitation de ces herbes. J'en profite pour remercier les Ézanvilloises et les Ézanvillois qui se donnent la peine de désherber devant leur clôture. Il est dommage que leur exemple ne soit pas suivi par un plus grand nombre. Pour le non-entretien des haies, qui très souvent oblige les piétons à marcher sur la chaussée, j'ai pris un arrêté. Cela permettra aux

services municipaux, après avoir informé les propriétaires, de faire procéder à la taille des haies débordantes. La facture sera adressée aux propriétaires.

**Attention aux démarcheurs peu scrupuleux.** Aucun démarcheur ne peut se présenter au nom de la Mairie. Concernant la Rénovation Énergétique portée par Val d'Oise Renov, je rappelle que notre communauté d'agglomération propose un accompagnement sur toutes les questions liées au logement travaux, subventions, crédit, en partenariat avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). Des permanences sont proposées aux habitants de la CAPV, n'hésitez pas à consulter ces informations sur le site de la CAPV. Prudence donc avant de signer un quelconque devis.

**On me reproche de ne pas être ambitieux sur les projets immobiliers.** Dois-je rappeler mes engagements lors de la campagne de 2020 : être vigilant afin de maintenir et assurer une densification raisonnable et maîtrisée à l'intérieur de notre ville, afin de conserver un cadre de vie agréable. Dans ce but, favoriser l'implantation de petites unités de logements réparties sur notre ville garantissant une mixité sociale

et surtout ne pas reproduire le modèle des cités HLM.

**Voici les derniers chiffres reçus de la Préfecture :** Ézanville dispose de 3861 résidences principales dont actuellement 814 logements sociaux, ce qui représente 21,08 %. Nous sommes donc effectivement en carence de 151 logements sociaux et nous allons devoir nous acquitter d'une « amende » de 10 000 €. Bien entendu, ce montant est conséquent mais faut-il faire pour autant n'importe quoi ? Je pense pouvoir convaincre beaucoup d'Ézanvillois sur ce sujet.

**Au mois d'octobre, sur notre revue, je ferai un point à mi-mandat sur les projets de notre équipe majoritaire,** sur nos réalisations et sur l'avancement de tous nos engagements de campagne.

**Je souhaite à toutes les Ézanvilloises et à tous les Ézanvillois une très belle rentrée** et rendez-vous au forum des associations puis à notre vide-greniers.

**Avec tout mon dévouement,**



**Éric BATTAGLIA**



## ANIMATIONS

### Forum des assos : démonstrations du 9 septembre

#### Poly 3:

- Piano (Boa Estrela) de 10 h 30 à 11 h 15 et de 16 h à 16 h 30.
- Conservatoire de musique de 11 h 15 à 11 h 45 et de 15 h à 16 h.
- Aïkido de 11 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 14 h 45.
- Judo de 13 h 45 à 14 h.
- Urban mov de 14 h à 14 h 30.
- Tai-chi-chuan de 14 h 45 à 15 h.

#### Gymnase :

- Twirling bâton de 11 h à 11 h 15
- Badminton de 11 h 15 à 12 h et de 15 h à 15 h 45.

#### À l'extérieur toute la journée :

- USEE cyclisme
- Centre équestre Equivil

Festivités  
de la rentrée :  
demandez le  
programme !

La rentrée démarre en fanfare à Ézanville avec  
le forum des associations, le vide-greniers et les  
Journées du Patrimoine !

## 33 ASSOS VOUS ATTENDENT

Venez découvrir les nombreuses associations de la commune et vous inscrire aux activités **le samedi 9 septembre de 10 h à 18 h au Complexe de la Prairie.**

Danses, musique et démonstrations sportives toute la journée (horaires page 4). Restauration sur place par l'association d'assistantes maternelles Pom d'Happy.

### 17 septembre Venez chiner au vide-greniers

Le vide-greniers se déroulera autour du complexe de la Prairie le dimanche 17 septembre de 7 h à 18 h. Cette manifestation est organisée en partenariat avec l'USEE. Restauration sur place.

**Les inscriptions (réservées aux particuliers uniquement) s'effectueront au complexe de la Prairie le samedi 2 septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le lundi 4/09 de 16 h à 19 h.**  
**Tarif : 20 € les 2 m.**



## PROFITEZ DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Trois événements vous sont proposés à Ézanville dans le cadre des Journées du Patrimoine 2023.

### EXPOSITION PHOTOS

Ézanville donne à découvrir son patrimoine bâti et sa nature préservée à qui veut bien ouvrir les yeux. Redécouvrez les sites immortalisés par les cartes postales anciennes et constatez que certains lieux ont peu changé. Il est possible de se trouver nez à nez avec des chevreuils au petit matin près du collège Aimé Césaire, de se promener au bord du Petit Rosne qui coule de nouveau à l'air libre, ou le long des vergers, d'admirer les canards qui s'ébattent le long de « La Coulée Verte » près d'un pont d'inspiration japonaise...

Déclics-photos, le club photo d'Ézanville vous propose, dans le cadre des journées du patrimoine quelques photos et cartes postales d'un même site ainsi que des images de nature.

**Les samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10 h à 18 h au complexe de la Prairie.**  
**Entrée libre**

### CONFÉRENCE SUR LES VITRAUX DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION D'ÉZANVILLE

Venez découvrir toute l'histoire et la signification des vitraux de l'église par un Ézanvillois passionné, Jean-Claude Lamare.

**Samedi 16 septembre à 16 h à la salle de l'Union Familiale, 9 rue des écoles.**

### JEU-CONCOURS PATRIMOINE EN POÉSIE

La Région Île-de-France organise la 8<sup>e</sup> édition du concours Patrimoine en poésie du 16 septembre au 15 décembre 2023. Comme chaque année, les enfants de 8 à 12 ans seront invités à écrire un poème sur le patrimoine d'Île-de-France dans toute sa diversité : patrimoine religieux, rural, industriel, patrimoine des réseaux, des jardins, patrimoine artistique, littéraire, musical...

Cette année, les Journées européennes du Patrimoine auront pour thématiques le patrimoine vivant et, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le patrimoine du sport. Aussi, les participants au concours seront invités à s'intéresser au patrimoine sportif ; mais tout sujet patrimonial sera accepté.

**RDV sur <https://patrimoines.iledefrance.fr/evenements/grand-jeu-concours-patrimoines-poesie-2023>**





CULTURE

## La culture en ébullition !

Spectacles, théâtre, ateliers, la Ville poursuit son développement culturel à travers un programme bien rempli dès la rentrée.

### SPORT'EN BIB

À l'approche de la tenue du plus grand événement sportif mondial sur notre territoire, les bibliothèques du réseau Plaine Vallée vous proposent de plonger dans l'univers du sport en bouleversant votre rapport à la discipline. Du 5 septembre au 13 décembre 2023, « Sport' en Bib » met à l'honneur pléthore d'ateliers, expositions, spectacles, contes et jeux en tout genre. Deux manifestations sont organisées à la bibliothèque d'Ézanville.



#### TOURNOI E-SPORT :

[vendredi 6 octobre – 19 h/22 h](#)

Venez participer aux sélections sur FIFA organisées dans votre bibliothèque et animées par l'Association The Funky Geek Club. Les meilleurs joueurs s'affronteront lors d'un tournoi le samedi 21 octobre dans le cadre de l'événement « Le sport dans tous ses états ».

Réservé aux adhérents à partir de 12 ans du réseau des bibliothèques habitant sur le territoire de Plaine Vallée.

*Réservations : 01 34 29 16 45 ou [bibliotheque@ezanville](mailto:bibliotheque@ezanville)*



## ATELIER « DEUXIÈME SERVICE »

mercredi 8 novembre – 15 h/17 h

Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à réaliser un bas-relief hors du commun en recyclant des balles de tennis de table et des volants de badminton accompagnés par la plasticienne Handska.

Réservations : à partir du 9 octobre au  
01 34 29 16 45 ou [bibliotheque@ezanville.fr](mailto:bibliotheque@ezanville.fr)

## FESTIVAL DU CONTE EN VAL D'OISE

Dans le cadre du festival du conte en Val d'Oise qui se déroule du 6 novembre au 20 décembre, deux représentations seront données à Ézanville.

### CONTES GOTHIQUES

Mercredi 8 novembre à 19 h

3 contes fantastiques, Dagon, Le chat noir et

Le gardien au cimetière sont présentés par Richard Petitsigne afin de faire frissonner les adultes et adolescents à partir de 14 ans.

### CONTES ILLUSTRÉS

Samedi 16 décembre à 10 h 30

“Un comédien raconte, un illustrateur dessine”... Autour de programmes de contes traditionnels tout public, nous confrontons deux disciplines artistiques, les mots et les images. La rencontre est toujours surprenante, les traits accompagnent le récit et les mots magnifient les formes.

Spectacle familial à partir de 4 ans.

Complexe de la Prairie

21 rue de Condé

95460 Ézanville

Réservation : 01 34 29 16 45 ou

[bibliotheque@ezanville.fr](mailto:bibliotheque@ezanville.fr)

## Mercredis Théâtre en Famille

Les spectacles mensuels gratuits du Piccolo théâtre, proposés aux enfants afin de leur permettre de découvrir la création théâtrale des livres et des auteurs réputés de la littérature jeunesse, reprennent à la rentrée. **Le prochain en date est intitulé « Alice du quartier des merveilles ».** Franck Zerbib a réécrit et adapté la célèbre histoire de Lewis Carroll à notre temps. Ce conte initiatique entraîne les spectateurs dans une course effrénée au cœur du paradoxe, du bizarre, de l'absurde. Musique, chants, marionnettes, masques – les atouts du théâtre permettent de recréer l'univers fantasque d'Alice. À l'issue des spectacles un petit goûter est proposé pour partager un moment de convivialité.

Mercredi 13 septembre à 16 h au complexe de la Prairie, 21 rue de Condé.

Spectacle gratuit - À partir de 6 ans. Sur inscription au 01 39 35 44 12 ou [culture@ezanville.fr](mailto:culture@ezanville.fr)



## CMACL : création d'un atelier d'écriture créative

Retrouvez  
l'annuaire des  
associations sur  
[ezanville.fr](http://ezanville.fr)

La nouvelle plaquette d'informations du Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL) vient de paraître. Disponible dans tous les lieux d'accueils municipaux (mairie, CCAS, bibliothèque...) et sur le site internet de la Ville, cette brochure détaille toutes les activités que vous proposent les associations hébergées au CMACL situé derrière la mairie. Un nouvel atelier d'écriture créative vient d'être créé. Guylian Dai, le fondateur et gérant des éditions Fables fertiles à Ézanville proposera à compter d'octobre 2023 un atelier hebdomadaire d'écriture ouvert aux adolescents et adultes à partir de l'âge de 16 ans. L'atelier ne nécessite aucune compétence préalable autre qu'une maîtrise scolaire de base de l'écrit. Il est ouvert à quiconque souhaite commencer à écrire ou à améliorer ses compétences d'écriture créative (écrire des mémoires, son journal une nouvelle, un roman...) et est adapté à tous les niveaux. Concrètement, l'atelier se décomposera en pratique (exercices libres et sous consignes), en fonction des attentes de chacun, et en apports théoriques (les différents modes de narration ; la création de personnages ; l'écriture de dialogues ; la construction d'une intrigue...). N'attendez plus pour réaliser votre rêve d'écriture !

**Les inscriptions aux activités proposées au CMACL se font uniquement auprès de chaque association dont les coordonnées sont mentionnées sur la plaquette d'informations.**





**SOCIAL**  
////////

## **CCAS : un programme riche et varié pour divertir nos séniors !**

**Le CCAS propose de nouvelles activités et sorties pour les séniors ézanvillois avec plusieurs rendez-vous par mois. En témoigne le nouveau programme qui vient de paraître et dont nous vous donnons un petit aperçu.**



## DES ATELIERS

La saison commencera dès le 5 septembre avec un atelier pour faire travailler sa mémoire, suivi le 12 septembre d'un atelier « Bien chez soi » où vous seront donnés des astuces et des conseils d'aménagement de votre logement afin de favoriser le bien vieillir chez soi. Le café des séniors reprendra le 28 septembre avec un atelier gratuit de socio-esthétique où des conseils de soins simples, adaptés et personnalisés seront proposés afin de permettre de renforcer l'estime et la confiance en soi, le désir de plaire et la beauté intérieure !

Côté santé, un bilan auditif gratuit par des audioprothésistes du centre « Cent pour son audition » sera organisé le lundi 16 et le mercredi 18 octobre aux Ézanvillois de plus de 50 ans.

## DES SORTIES

Plusieurs sorties en car communal sont au programme. La première se déroulera le mercredi 13 septembre et vous propose de découvrir les métiers artisanaux dans l'Oise. La seconde, prévue le 4 octobre, vous emmène visiter le château de Chantilly.

*À noter que la nouvelle formule du programme mentionne la difficulté de marche des sorties avec un petit pictogramme sous forme de chaussure.*

## DES SPECTACLES

Venez admirer les illusionnistes les plus talentueux au casino d'Enghien à l'occasion des Madrakes d'Or le 20 octobre, et chanter les tubes légendaires de la comédie musicale Starmania le 15 novembre à la Seine Musicale de Boulogne-Billancourt.

## FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

En complément du traditionnel banquet des séniors et de la distribution des coffrets de Noël (à partir de 70 ans), l'équipe du C.C.A.S. vous propose une sortie le 13 décembre pour contempler les illuminations de Paris en bus touristique.

## Procurez-vous le nouveau programme !

Le programme est disponible au CCAS, au Service État Civil (Mairie), chez les commerçants de la ville,, à la résidence ARPAVIE « Les Cèdres », à la Maison Citoyenne ainsi que sur le site de la Ville : [www.ezanville.fr](http://www.ezanville.fr)



## UN NOUVEAU SYSTÈME POUR LES INSCRIPTIONS

Afin que chacun puisse avoir la chance de participer aux animations, un nouveau système d'inscription a été mis en place. Des journées d'inscriptions sont communiquées pour chaque activité. Ainsi, les inscriptions aux ateliers Bien chez soi, socio-esthétique et café des séniors ainsi qu'à la sortie du 13/09, s'effectueront uniquement le vendredi 1<sup>er</sup> septembre de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30. S'il reste des places, une nouvelle session aura lieu le lundi 4 septembre.

## Ma commune, ma santé, une complémentaire santé pour tous les Ézanvillois !

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat pour l'accès à une couverture Santé, à moindre coût et accessible à tous. Les permanences de « Ma Commune, Ma Santé » reprennent afin de vous proposer des tarifs négociés et mutualisés au niveau national avec le libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun parmi les offres de plusieurs partenaires. La tarification est simple et peut générer une réelle économie sur les cotisations.

Pour rappel, tout usager a désormais la possibilité de résilier sa mutuelle à tout moment dès lors que le contrat est souscrit depuis plus d'un an. : Un référent local tiendra une permanence au C.C.A.S. le vendredi 22 septembre afin de répondre à toutes vos questions.

**Il est impératif de vous inscrire au 01 39 35 44 97**  
**Informations : [www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)**  
**05 64 10 00 48 (prix d'un appel local).**



**TRAVAUX**



## Chantiers de l'été : des écoles bien entretenues et prêtes pour la rentrée !

Comme chaque année, des travaux sont réalisés par les services de la Ville et des entreprises extérieures afin d'améliorer les conditions d'accueil et de vie au sein de nos écoles communales.

## ÉCOLE PAUL FORT

### Maternelle

- Réfection complète des 2 sanitaires (carrelage, faïence, plomberie, menuiseries).
- Reprise des murs en peinture autour du dôme de jeux et des 2 petits couloirs qui donnent accès aux classes.
- Remplacement du grand portail de la cour.



### Élémentaire

- Remplacement de la clôture de la cour face au city parc.

## ÉCOLE DES BOURGUIGNONS

- Changement de l'ancienne clôture de la cour élémentaire.

### Accueil Périscolaire

- Changement des menuiseries (fenêtres).

## ÉCOLE ALBERT CAMUS

- Réfection complète des sanitaires filles et garçons côté Rodet (carrelage, faïence, plomberie, plafond, peinture, menuiserie).

## ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE

- Création d'un plafond suspendu (plafond, isolation, électricité, peinture) dans la salle des maîtres.

## ÉCOLE LE VILLAGE

- Pose d'éclairages LED.
- Remplacement des boîtiers incendie.

## NOUVELLE RÉSIDENCE DU CENTRE-VILLE

Cléscence, une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) finalise la déconstruction des pavillons abandonnés situés à l'angle de la rue de la Mairie et de la Grande rue. Ce site sera totalement transformé au service du logement avec la construction d'une résidence à échelle humaine avec 10 logements du T1 au T4. En harmonie avec l'architecture des bâtiments voisins, la résidence pérennisera le style traditionnel local. Les toitures à deux pentes et la volumétrie des façades s'adaptent parfaitement à l'échelle du site, du bâti voisin et s'insèrent dans le tissu urbain existant. La dimension humaine et sociale est une des priorités. Les logements doivent correspondre aux besoins et capacités des locataires. Les différents agréments (PLAI, PLUS et PLS\*) permettront l'accessibilité au plus grand nombre.

\*PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration / PLUS : Prêt Locatif à Usage Social / PLS : Prêt Locatif Social

## Complexe de la Prairie dans les startings blocks !

La fermeture estivale du complexe a permis d'effectuer de nombreux travaux ainsi qu'un nettoyage complet du bâtiment.

Dès la rentrée, les sportifs ézanvillois auront le plaisir de découvrir :

- Des éclairages LED dans tout le bâtiment,
- De nouvelles dalles aux plafonds des vestiaires,
- Une poly 3 refaite en peinture,
- Et du nouveau mobilier sportif : nouveaux buts de handball avec filets, nouveaux poteaux avec filets pour le badminton, nouveaux tatamis pour le dojo et des crochets fitness.





## Didier Besombes, gardien des murs

Il connaît chaque bâtiment par cœur. Depuis 40 ans, Didier Besombes œuvre pour l'entretien, la rénovation et l'amélioration des bâtiments communaux.

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Didier Besombes, je suis responsable des bâtiments communaux au sein des services techniques de la Ville.

### **Depuis combien de temps travaillez-vous pour la mairie d'Ézanville et quels ont été vos différents postes ?**

Je suis agent de la Ville depuis 40 ans. Menuisier de métier, j'ai été embauché par la mairie d'Ézanville en 1983. Très vite, j'ai eu la mission de créer un véritable atelier de menuiserie doté de machines de pointe pour la fabrication de meubles, de fenêtres, etc... . D'ailleurs, le 1er chantier que j'ai pu assurer grâce à cet atelier a été la fabrication et la pose de 110 fenêtres pour l'école Paul Fort. S'en sont suivis de nombreux bureaux, meubles de bureaux, bornes d'accueil ou encore des vaisseliers pour l'ancienne résidence des personnes âgées.

Au fil du temps, après avoir remplacé à maintes reprises mes supérieurs lors de congés ou d'absences et acquis des connaissances et des compétences dans tous les corps de métiers représentés aux services techniques, je suis devenu responsable d'équipe. J'ai été également responsable du service Voirie et Propreté urbaine en plus des Bâtiments.

### **Quel est votre poste aujourd'hui ?**

Aujourd'hui j'assume les fonctions de responsable des Bâtiments communaux, un patrimoine

qui comprend la mairie et tous les locaux abritant les services municipaux, les 5 écoles de la ville, les 26 logements communaux, ainsi que les 2 structures sportives (complexe de la Prairie et stade du Pré Carré). Je gère par ailleurs la partie logistique des fêtes et cérémonies organisées par la Ville.

### **Combien d'agents supervisez-vous ?**

Je supervise 11 agents : 6 agents pour le service Bâtiments dont 1 chef d'équipe, 4 gardiens et 1 agent d'entretien pour les structures sportives.

### **Quelles sont vos missions quotidiennes ?**

Il y a une partie management, une partie administrative et une partie « sur le terrain ». Je dirige et coordonne l'équipe technique dédiée aux Bâtiments et à la logistique. En relation avec tous les services et en lien avec mon chef d'équipe, je réceptionne les demandes de travaux, les analyse et les ventile soit via les entreprises ou via notre équipe régie. Lors des chantiers, j'effectue des visites de contrôle régulières des travaux effectués.

Je travaille avec de nombreuses entreprises et cela demande une grande préparation et un suivi important. Je prépare les marchés publics de travaux avec la définition des besoins techniques, analyse les offres et assure le suivi des chantiers. Par ailleurs,

j'ai la gestion et le suivi des contrats de maintenance avec les prestataires en charge de la sécurité des bâtiments pour les alarmes incendie et intrusion, les extincteurs, les interphones ou encore l'entretien des chaudières. Enfin, je gère et j'alimente la réserve de petit matériel nécessaire aux agents municipaux pour les réparations du quotidien en régie.

### **Comment avez-vous organisé les travaux d'été dans les écoles ?**

J'ai tout d'abord regroupé toutes les demandes de travaux non urgentes émises par les directeurs d'établissement depuis le début de l'année, ainsi que mes propres constats sur les travaux nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement des écoles, l'ensemble toujours validé par la Directrice Générale des services et nos Élus.

Accompagné de la directrice des Services Techniques et de la responsable des Marchés publics, nous avons élaboré un marché de travaux d'été.

Durant les chantiers, j'ai assuré le contrôle et le suivi des travaux par les entreprises en vérifiant le nombre d'ouvriers sur place, la sécurité du chantier, les matériaux utilisés et le rendu final. Il faut savoir pallier aux imprévus et être réactif afin de tenir les délais avant la rentrée scolaire.

### **Quels sont les chantiers les plus importants de cet été ?**

Le plus gros chantier a été la rénovation complète des 2 sanitaires de l'école maternelle P. Fort et de l'école A. Camus (Rodet). Le complexe de la Prairie a également bénéficié de nombreux travaux dont le remplacement de l'éclairage par des systèmes à LED dans la totalité du bâtiment.

### **Quel est le prochain bâtiment à bénéficier de travaux ?**

Le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de Ville vont profiter d'une rénovation complète avec la réfection des peintures, des plafonds et des sols. Des travaux de rénovation seront également entrepris dans deux logements communaux. Ces chantiers seront réalisés en grande partie par nos agents techniques municipaux.

### **Concernant les fêtes et cérémonies, comment gérez-vous la partie technique de ce service ?**

Avec la responsable du service, nous veillons à ce que les manifestations de la Ville se déroulent parfaitement à tous les niveaux : technique, sécuritaire, réglementaire. Et selon les besoins (matériel, électricité, eau...), j'apporte le soutien logistique adapté et je prépare mes équipes et leurs missions.

**PORTRAIT**

## Sylvain de Bouteiller fait le grand plongeon à Ézanville

Ce mois-ci nous vous présentons le nouveau directeur de la piscine.

Sylvain de Bouteiller au centre, entouré de ses équipes.





### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Je suis le nouveau directeur de la piscine intercommunale Maurice Gigoi. J'ai un Brevet d'état en natation mais aussi en karaté et un diplôme universitaire en préparation physique. Je suis également moniteur de secourisme, et diplômé en sécurité incendie (SSIAP 1).

### **Quel est votre parcours professionnel ?**

J'ai démarré ma carrière dans les Hauts de Seine. Tout d'abord, en tant que maître-nageur à Villeneuve la Garenne, puis maître-nageur et chef de bassins à Levallois-Perret, et enfin chef de bassins, responsable du pôle accueil et responsable des adjoints techniques à Courbevoie.

### **Depuis quand êtes-vous le directeur de la piscine Maurice Gigoi ?**

J'ai pris mes nouvelles fonctions de directeur de l'établissement le 1<sup>er</sup> février 2023.

### **Pourquoi avoir choisi ce poste ?**

Je voulais me lancer un nouveau challenge professionnel. Il me semble que cela était une évidence pour moi, la continuité de mon parcours professionnel.

### **Que pensez-vous de la ville d'Ézanville ?**

Je connais encore mal la ville mais j'entretiens de très bonnes relations avec tous les Ézanvillois que je rencontre, qu'il s'agisse de nos usagers, des établissements scolaires, des clubs sportifs ainsi que les services municipaux.

### **Quel est votre rôle et quelles sont vos missions au quotidien ?**

Mon rôle principal est de maintenir le bon fonctionnement de l'établissement afin d'accueillir le public, les scolaires, les centres de loisirs et les adhérents des différents clubs qui utilisent notre établissement. Le tout dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Je suis aussi garant de la bonne gestion financière de l'établissement.

### **Combien d'agents composent votre équipe ?**

Nous sommes 14 agents en tout : 2 agents d'accueil, 3 adjoints techniques dont le responsable, 6 maîtres-nageurs permanents, dont le chef de bassins, deux maîtres-nageurs à temps partiel sur les weekends et les vacances scolaires, et moi-même.

### **Comment travaillez-vous avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, gestionnaire de l'établissement ?**

Je suis en relation permanente avec tous les services de la CAPV afin que l'établissement fonctionne dans les meilleures conditions.

### **Quelles ont été les animations proposées cet été ?**

Nous avons organisé des stages de natation et avons installé des parcours gonflés 3 jours/semaine (les lundis mercredis et samedis de 14 h à 17 h), ce que nous proposons à chaque période de vacances scolaires. Lorsque le temps nous l'a permis, nous avons également découvert

les toits ouvrants afin de profiter d'une nage en plein air. La piscine est par ailleurs équipée d'un hammam, qui est ouvert tout au long de l'année.

### **Combien d'entrées ont été enregistrées au mois de juillet ?**

Environ 4 000 entrées et cela concerne les différents publics : les usagers, les stages de natation et les centres de loisirs.

### **Comment préparez-vous la rentrée ? Y aura-t-il des nouveautés ?**

Nous débutons par une vidange qui aura lieu du lundi 4 au dimanche 17 septembre inclus. C'est l'occasion de nettoyer, d'entretenir et de rénover certaines parties de l'établissement.

À l'issue de cette fermeture technique, nous accueillerons à nouveau le public, les scolaires et les clubs.

Les clubs sportifs proposent différents cours tout au long de l'année (cours de natation, d'aquabike et d'aquagym, de bébés nageurs, triathlon et plongée). Vous trouverez toutes leurs coordonnées sur le site de Plaine Vallée ([www.agglo-plainevallee.fr](http://www.agglo-plainevallee.fr)).

### **Quels sont les projets de l'établissement ?**

Il n'y a pas de projet prévu pour la fin d'année 2023 hormis l'organisation de nos stages de natation pendant la première semaine des vacances scolaires (Toussaint et Noël).

Concernant 2024, rien n'est confirmé pour le moment mais nous réfléchissons à organiser une manifestation en lien avec les JO.

---

**Tous les habitants de l'agglomération bénéficient d'un tarif préférentiel (sur présentation d'un justificatif).**

**Piscine Maurice Gigoi 2 rue Henry Dunant - 95 460 Ézanville 01 39 91 39 00**

## PRATIQUE

# Foire aux questions sur le nouveau règlement intérieur des déchèteries

Tout changement dans les habitudes implique des doutes et des interrogations. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, un nouveau règlement intérieur des déchèteries est appliqué avec notamment des quotas de passage et des volumes d'apport limité. On répond ici à toutes vos questions.

### Pourquoi ce changement ?

Depuis 3 ans, le tonnage amené en déchèteries a explosé (+45 %), du fait de l'abus de certains déposants professionnels (faux particuliers), quelques-uns se présentant plus de 300 fois par an. Ce détournement manifeste d'un service réservé uniquement aux particuliers a conduit à :

- saturer les équipements et générer des files d'attente interminables,
- empêcher un tri efficace et le recyclage dans de bonnes conditions des déchets,
- faire grimper la facture (+26 % en trois ans).

La mise en place de quotas a donc pour objectifs d'optimiser le service rendu aux usagers en :

- fluidifiant la fréquentation et améliorant les conditions d'accueil et de dépose des déchets,
- améliorant la disponibilité des agents d'accueil pour accompagner les usagers sur le tri,
- augmentant la qualité du tri et réduisant ainsi l'enfouissement (en 2022, les déchets enfouis ont coûtés +5 millions d'€ au Sigidurs),
- maîtrisant les quantités de déchets apportés,
- maîtrisant les coûts (en 3 ans, +26 % des dépenses sur les déchèteries, il est nécessaire d'intervenir pour faire face à une hausse considérable du coût du service qui impactera le contribuable).

## Pourquoi limiter l'accès à seulement 15 passages ?

Ce quota est mis en place pour limiter les abus. Il s'appuie sur les chiffres de fréquentation et les volumes déposés annuellement par les particuliers. 15 passages de 2 m<sup>3</sup> représentent une grande benne de 30 m<sup>3</sup> par foyer, soit 2 à 8 tonnes selon la nature des déchets. Cette quantité est suffisante pour plus de 90 % des déposants.

## Comment sont décomptés les quotas ?

Un passage compte pour un quota. Pour les autorisations exceptionnelles, cela comptera pour deux quotas. Au-delà de 15 passages, l'accès aux déchèteries du Sigidurs sera refusé jusqu'à l'année qui suit. La remise à zéro du quota se fait par année civile.

## Comment suivre mes passages et ce qu'il me reste ?

À chaque passage en déchèterie, votre solde de droits d'accès est décompté d'un passage. Vous pouvez demander votre solde restant à l'agent de valorisation lors de votre passage. Au-delà du quota, l'accès sera refusé sur le réseau du Sigidurs. Pour les quantités excédentaires, plusieurs solutions existent selon la nature du déchet.

## L'instauration du quota ne risque-t-il pas d'augmenter les dépôts sauvages ?

Ce type de limitation a été progressivement mis en place sur TOUS les territoires limitrophes, avec des modalités d'application adaptées pour chaque territoire. À ce jour, aucune collectivité limitrophe ne projette de revenir sur les limitations fixées en raison de dépôts sauvages en augmentation.

Le quota de 15 passages proposé se situe dans la fourchette « haute » des quotas constatés.

Les dépôts sauvages, avant l'ouverture des déchèteries, étaient déjà existants. Le fait d'ouvrir les déchèteries n'a pas fait disparaître ces dépôts. Le Sigidurs travaille en collaboration avec les intercommunalités et les communes pour lutter contre ces incivilités qui sont sévèrement punies par la loi : 1 500 € et possibilité de confisquer le véhicule (article L 635-8 du Code civil).

## L'accès en déchèterie sera-t-il payant ?

Non, le service est gratuit.

## Comment obtenir ma carte d'accès ?

La demande peut se faire par mail : svm@sigidurs.fr

ou par courrier : 1 rue des Tissonvilliers 95200 Sarcelles, en indiquant un numéro de téléphone et en joignant une copie des documents suivants (attention, l'ensemble des documents doit être au même nom) :

- Copie de la pièce d'identité recto-verso
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Copie de la carte grise du ou des véhicules susceptibles de venir en déchèteries

## Faut-il changer ma carte ?

Non, si les données sur la carte sont toujours lisibles et à jour, il n'y a pas besoin de la refaire.

**En cas de réclamation, l'administré peut envoyer un courrier à l'adresse suivante :**

**Monsieur le Président du Sigidurs**  
**1 rue des Tissonvilliers**  
**95200 SARCELLES**  
**Courriel : [contact@sigidurs.fr](mailto:contact@sigidurs.fr)**





## L'ESSENTIEL

### Accueil des nouveaux habitants

Vous venez d'emménager sur Ézanville ? N'hésitez pas à vous inscrire à la matinée d'accueil des nouveaux habitants qui sera organisée au mois d'octobre. Merci d'envoyer un email à fetesetceremonies@ezanville.fr ou téléphonez au 01 39 35 44 12.

### Retournée du service Jeunesse et Familles

Les activités du service Jeunesse et Familles reprendront le 18 septembre. Les inscriptions se dérouleront du 4 au 14 septembre de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h sur place, chemin des écoliers. Le retrait des dossiers peut se faire en ligne via le site de la Ville ou l'espace famille ainsi qu'au sein du service.

### Rentrée de la Petite enfance

Le Lieu d'accueil enfant parent (LAEP) et le relais petite enfance (RPE) reprendront leurs accueils respectivement à partir du 7 et du 8 septembre.

### Récompense des élèves diplômés : inscrivez-vous !

Un dispositif de gratification est mis en place pour valoriser le travail des élèves et encourager la réussite scolaire. Ainsi, les collégiens et les lycéens ézanvillois qui ont obtenu cette année le brevet ou le bac avec mention Bien ou Très bien doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur ezanville.fr ou se présenter à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, jusqu'au 11 septembre. Les pièces justificatives demandées sont le relevé de notes, la carte d'identité et un justificatif de domicile. Les diplômés seront conviés à une cérémonie de remise des récompenses.

**Formulaire d'inscription: [www.ezanville.fr](http://www.ezanville.fr)**

### Saison 2023/24 du théâtre intercommunal Silvia Monfort

Les 21 spectacles qui composent la nouvelle saison culturelle vous proposent une pluralité d'arts vivants : Théâtre, one (wo)man show, concert, danse et spectacle jeune public seront au rendez-vous, avec comme fil rouge « les sentiments ».

**Réservez vos spectacles en ligne dès à présent : [www.agglo-plainevallee.fr/theatre-silvia-monfort](http://www.agglo-plainevallee.fr/theatre-silvia-monfort) ou à la billetterie à partir du lundi 18 septembre à 14 h. Les habitants de l'agglomération bénéficient d'un tarif préférentiel.**

### Enquête sur la détection incendie à domicile

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val-d'Oise) nous informe qu'une enquête statistique portant sur la détection incendie à domicile sera effectuée au sein de la ville par les sapeurs-pompiers de Domont du mois d'août jusqu'au mois d'octobre 2023.

Il ne s'agit aucunement d'un contrôle. Libre à l'occupant du logement de bien vouloir, ou non, répondre à l'enquête. Les sapeurs-pompiers devront présenter une carte de service.

**Aucune somme d'argent ne sera demandée aux personnes qui répondront à l'enquête.**

### LE CHIFFRE DU MOIS

# 4<sup>e</sup>

C'est la place mondiale qu'occupe Maud Lefort, badiste de l'USEE, après avoir remporté le tournoi international de para-badminton d'Ottawa en juillet dernier. Et après 2 médailles d'or et 1 de bronze aux Jeux européens de para badminton en août, Maud assure sa qualification aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Toutes nos félicitations !



## LE CARNET

### JUILLET 2023

#### **Naissances**

Félicia GAGNAGE DA SILVA MARTINS.

#### **Mariages**

Arnaÿa MBAKI LUALA et Rachel MAPALA, Abdenour SABI et Fatima OUSSADI, Fayssal BOUSSALHAM et Ilona FIORIN.

#### **Décès**

Lucienne SAUNOT, Martine CRÉTET.

### AOÛT 2023

#### **Naissances**

Assiya JABER, Wyatt GRASSA, Laetitia AZRAR.

#### **Décès**

Arlette RIPP, Maria TEIXEIRA DE FARIA

## La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavesi**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **STIP // 01 39 91 91 73**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



# Tribunes d'expression des groupes politiques

Après l'augmentation du gaz, celle de l'électricité au 1er août, les ménages Ezanvillois, les entreprises et les collectivités auront subi une hausse de 31% de leur électricité cette année. Supprimant le "bouclier tarifaire", le gouvernement jette 2.5 millions de foyers dans la jungle des nouveaux contrats. Pour obéir aux injonctions de la BCE, M. Lemaire, ministre des finances, a validé cette décision. Le quart de la production nucléaire d'EDF vendu 42€/MWh est réservé aux entreprises fournisseuses d'énergie qu'elles revendent 6 à 10 fois plus cher. Cette année, EDF a dû racheter de l'électricité à 256€/MWh pour la revendre autour de 46€. Tel est le niveau de créativité du dogme capitaliste. Il est temps de sortir EDF de ce marché unique européen et de faire de l'énergie un bien commun par la réappropriation sociale, citoyenne et démocratique d'EDF gérée dans l'intérêt général, humain et écologique.

Présents le 3 juillet devant notre mairie à l'appel des maires de France, nous avons partagé l'émotion de nos concitoyens devant les violences urbaines inacceptables après la mort de Nahel tué par un tir policier. Saluons les efforts du personnel communal pour leurs actions de prévention et de sécurisation de notre ville. Au-delà de cette émotion légitime se pose la question de l'écoute et du soutien de l'état aux maires et élus locaux. En 2017, E Macron et son gouvernement ont ignoré l'appel de Grigny lancé par une centaine de maires de quartiers populaires et enterré le rapport Borloo pour une réponse uniquement répressive et une justice expéditive au nom de "l'ordre". Retisser la confiance en la République, c'est mettre fin aux inégalités territoriales, aux discriminations, au racisme, aux violences policières. Promouvoir l'égalité des droits, les libertés publiques, stopper la suppression des services publics, la baisse des ressources aux communes, soutenir les associations, la culture, le sport, voilà des réponses politiques donnant une perspective concrète de changement.

**Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret**  
Ézanville ensemble

## **Ezanville n'a pas la « fibre » pour le numérique !**

Le numérique est un sujet de plus en plus important à prendre en compte. Nous avons abordé, dans notre tribune précédente, le risque lié aux cyber attaques. Nous souhaitons soulever, cette fois ci, les problèmes liés à l'accès au numérique.

Les coupures récurrentes de connexion internet sont de plus en plus préoccupantes à Ezanville ainsi que sur tout le département.

Tous les quartiers sont touchés par ces dysfonctionnements qui impactent l'activité professionnelle (notamment le télétravail) mais aussi personnelle des habitants.

Ces coupures peuvent durer de quelques heures à quelques jours et surtout plusieurs fois au cours du mois obligent les habitants à faire appel très régulièrement à leurs opérateurs qui débordés par les demandes ne peuvent assurer des dépannages rapides.

De plus, la multiplication d'interventions de techniciens, plus ou moins formés et la mauvaise communication entre les 4 opérateurs nationaux (Orange/Bouygues/FREE/SFR) entraînent d'autres problématiques.

En effet, certains habitants voient leur connexion volontairement coupée au profit d'autres résidents d'un même immeuble ou de la même rue par le technicien de l'opérateur concurrent se servant alors des infrastructures déjà mises en place.

De plus, les armoires sont souvent sous dimensionnées ne permettant pas à tous l'accès au numérique.

Toutes ces problématiques ne sont pas propres à Ezanville mais sont tellement prégnantes sur notre commune que le Ministre délégué à la transition numérique s'est déplacé fin juillet dans notre ville pour en discuter.

Comme tout un chacun, nous aimerions connaître les engagements pris par le Ministre auprès du Maire d'Ezanville...

En attendant, nous souhaitons une bonne rentrée à tous (petits et grands).

**Ézanville c'est vous !**  
**Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,**  
**Émilie Gimeno**

## **Aménagement du Petit Rosne – Complexe de la Prairie**

Le Petit Rosne est réapparu au pied des peupliers. Voilà une belle réussite, qui invite à la promenade ! Un espace au sol est matérialisé : il représente l'emplacement de l'espace culturel pour lequel un concours a donné lieu à la sélection de 3 cabinets d'architectes. Nous espérons que la population sera associée à ce projet très important pour les ézanvillois au travers de la présentation publique, pourquoi pas par une exposition, de ces 3 projets...

Il y a fort à parier que ce sera le cabinet valdoisien qui sera le lauréat...

En attendant, ne boudons pas notre plaisir avec l'organisation annoncée du vide-grenier annuel de la ville, moment qui permet aux habitants, petits et grands, de se retrouver à la rentrée, d'échanger, vendre, faire des trouvailles...

## **Forum des Associations**

Le forum des associations aura lieu le samedi 9 septembre. C'est un moment important pour les sportifs petits et grands, mais aussi pour la visibilité qu'il donne aux acteurs associatifs qui y seront présents. Venez nombreux !

Nous souhaitons tout particulièrement évoquer la participation de l'Advocnar, Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes. Le plafond des vols de nuit (O-5H), fixé réglementairement à 17 562 mouvements, va être dépassé à la fin de cette année. Nous vous invitons à l'occasion de ce forum à soutenir la demande d'étendre le couvre-feu de 22h à 6 heures du matin, comme à Londres, Francfort ou Amsterdam. La mairie d'Ezanville est-elle prête à soutenir cette démarche ?

Bonne rentrée à toutes et à tous.

**Yves Kerscaven et Christine Leroux**  
Un avenir pour Ézanville

## L'AGENDA

### 9 septembre

#### Forum des associations

Venez découvrir les nombreuses associations de la commune et vous inscrire aux activités de 10 h à 18 h au Complexe de la Prairie.

Danses, musique et démonstrations sportives toute la journée (programme p. 4).

**Restauration sur place.**

### 17 septembre

#### Vide-greniers

Le vide-greniers se déroulera autour du complexe de la Prairie le dimanche 17 septembre de 7 h à 18 h.

**Restauration sur place.**

### 16-17 septembre

#### Journées du Patrimoine

Trois événements sont proposés à Ézanville : une exposition-photo, une conférence sur les vitraux de l'église et un jeu-concours de poésie pour les enfants. Informations détaillées page 5.

### 23 septembre

#### 2<sup>e</sup> relais trail du bois d'Écouen

Après le succès de la première édition du Relais trail du Bois d'Écouen, l'USEE Athlétisme vous propose sa deuxième édition le samedi 23 septembre 2023. Relais trail par équipe de 2 à 4 coureurs ou en individuel sur une boucle de 2,33 km - 35 m D + - 33 m D de 14 h à 17 h.

à 150 m de la gare d'Écouen-Ézanville  
<https://fr.usee-athletisme.com/>

## RETOUR SUR



- 1 **14 juillet** : feu d'artifice
- 2 **20 juillet** : déplacement des moutons de l'éco-pâturage dans le quartier de la Justice
- 3 **Juillet/août** : Activ'été
- 4 **Juillet/août** : Été Jeunes
- 5 **Août** : ménage estival dans les écoles
- 6 **21/25 août** : stage multi-sports